



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 6 février 2018 — N° 306

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Bolduc (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter Mme Kristina Turcotte-Côté, récipiendaire de la bourse *Ta marque, ton parcours*.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Villeneuve pour sa contribution au développement du cyclisme.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Outaouais.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Gala Excellence de la polyvalente de Deux-Montagnes.

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Saul « Red » Fisher, journaliste sportif.

6 février 2018

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Les Générateurs de brouillard MDG ltée pour son succès dans la vente de ses produits à l'international.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Normand Bourgon pour sa contribution à la lutte contre la dépression et le suicide.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage au D^r Jacques Genest pour sa contribution à la recherche médicale.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marc St-Cerny pour sa contribution à la communauté de Verchères.

À 13 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

6 février 2018

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Guy Joron, ancien député de Gouin et des Mille-Îles.

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 2 février 2018, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve;

(Dépôt n° 3941-20180206)

Une lettre, en date du 2 février 2018, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de leader adjointe de l'opposition officielle, en remplacement de M. Sylvain Rochon, député de Richelieu.

(Dépôt n° 3942-20180206)

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport indépendant sur l'application de la loi constitutive du Centre de services partagés du Québec.

(Dépôt n° 3943-20180206)

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

(Dépôt n° 3944-20180206)

6 février 2018

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de la Commission consultative de l'enseignement privé;

(Dépôt n° 3945-20180206)

Le rapport annuel 2016-2017 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

(Dépôt n° 3946-20180206)

Mme David, ministre responsable de l'Enseignement supérieur, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études;

(Dépôt n° 3947-20180206)

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études;

(Dépôt n° 3948-20180206)

Les états financiers, les états du traitement ainsi que le rapport sur la performance et les perspectives de développement 2016-2017 de l'Université McGill.

(Dépôt n° 3949-20180206)

Mme Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dépose :

Le rapport annuel 2016-2017 du Comité consultatif de l'environnement Kativik.

(Dépôt n° 3950-20180206)

6 février 2018

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 282 concernant l'ajout de 22 véhicules ambulanciers supplémentaires et la conversion de 21 horaires de faction en horaires à l'heure, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 décembre 2017 par Mme Lamarre (Taillon).

(Dépôt n° 3951-20180206)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 19 janvier 2018, que lui a adressée Mme Manon Massé, députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques, concernant le droit des députés indépendants de se prévaloir d'une motion inscrite aux Affaires inscrites par les députés de l'opposition;

(Dépôt n° 3952-20180206)

Une lettre, en date du 2 février 2018, que lui a adressée M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, l'informant de sa démission à titre de président de la Commission de l'administration publique;

(Dépôt n° 3953-20180206)

Une lettre, en date du 6 février 2018, que lui a adressée M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 3954-20180206)

M. Ouimet, premier vice-président, propose que cette modification à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

6 février 2018

Puis, M. le président dépose :

Une lettre, en date du 19 décembre 2017, que lui a adressée M. Camil Picard, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant du mandat confié à M^e Philippe-André Tessier à titre de vice-président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

(Dépôt n° 3955-20180206)

Une lettre, en date du 18 décembre 2017, que lui a adressée Mme Catherine McKenna, ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 22 mars 2017, concernant le projet de restauration des Grands Lacs;

(Dépôt n° 3956-20180206)

Le projet de règlement modifiant le Règlement sur la déclaration de candidature ainsi que la note explicative en application de l'article 550 de la Loi électorale (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 3957-20180206)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 26^e législature du Forum étudiant;

(Dépôt n° 3958-20180206)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 16^e législature du Parlement des jeunes;

(Dépôt n° 3959-20180206)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 68^e législature du Parlement jeunesse du Québec;

(Dépôt n° 3960-20180206)

Les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 7 décembre 2017 :

Décision 1930 concernant le Règlement édictant le Règlement sur le Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale et modifiant d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 3961-20180206)

6 février 2018

Décision 1931 concernant le Règlement concernant l'attribution de la rémunération de la directrice du secrétariat général et du secrétariat du Bureau;
(Dépôt n° 3962-20180206)

Décision 1932 concernant le Règlement concernant l'attribution de la rémunération de la directrice du Service de la séance, adjointe au directeur général aux affaires parlementaires et sergente d'armes;
(Dépôt n° 3963-20180206)

Décision 1933 concernant le Règlement concernant la promotion du directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale;
(Dépôt n° 3964-20180206)

Décision 1934 concernant le Règlement concernant le recrutement, la nomination et la rémunération d'un directeur du Service de la télédiffusion des débats;
(Dépôt n° 3965-20180206)

Décision 1936 concernant le Règlement concernant le versement d'un montant additionnel pour le paiement des frais de location et de fonctionnement du local de circonscription du député de Labelle;
(Dépôt n° 3966-20180206)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 6 février 2018;
(Dépôt n° 3967-20180206)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Ouellet (René-Lévesque) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 7 février 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 3968-20180206)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 8 décembre 2017, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission;
(Dépôt n° 3969-20180206)

6 février 2018

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 16 et 17 janvier 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec.

(Dépôt n° 3970-20180206)

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 7 décembre 2017 ainsi que les 17 et 18 janvier 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières.

(Dépôt n° 3971-20180206)

M. Merlini (La Prairie), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 30 novembre, les 1^{er}, 4, 5, 6, 7 et 8 décembre 2017 ainsi que les 16 et 17 janvier 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

(Dépôt n° 3972-20180206)

Dépôts de pétitions

Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 202 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une couverture des soins et des traitements liés à l'amélogénèse imparfaite par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

(Dépôt n° 3973-20180206)

6 février 2018

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 129 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un regroupement des villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et d'Otterburn Park et de la municipalité de McMasterville.

(Dépôt n° 3974-20180206)

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 135 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à la malbouffe et aux comptoirs de restauration rapide dans les établissements d'enseignement.

(Dépôt n° 3975-20180206)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale se rappelle que le 29 janvier 2017 les Québécois Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti perdaient la vie alors qu'ils étaient réunis pour prier;

6 février 2018

QU'elle souligne la résilience de ceux qui ont perdu un membre de leur famille;

QU'elle salue ceux qui ont été blessés et qui doivent vivre avec les séquelles de cet événement;

QU'elle rappelle que la société québécoise en est une où règnent la solidarité, la fraternité et l'ouverture à l'autre;

QU'enfin, elle se recueille en la mémoire des disparus et de leurs familles.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme Lamarre (Taillon), conjointement avec M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'ajout d'infirmières, d'infirmières auxiliaires et de préposés aux bénéficiaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la hausse de la contribution exigée aux personnes handicapées hébergées en ressources intermédiaires et de type familial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

6 février 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), Mme D'Amours (Mirabel), M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé), propose :

QUE l'Assemblée nationale note que le Canada a conclu, en janvier 2018, une entente de principe pour la signature, en mars prochain, d'une nouvelle version du Partenariat transpacifique;

QU'elle rappelle qu'en octobre 2017, Justin Trudeau a affirmé aux producteurs agricoles du Lac-Saint-Jean qu'il ne concéderait rien au sujet de la gestion de l'offre dans le cadre du nouveau PTP;

QUE l'Assemblée nationale rappelle aussi qu'elle s'est prononcée, par une motion unanime le 26 avril 2017, sur le maintien complet de la gestion de l'offre au Québec dans le cadre de l'ALENA;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada qu'il n'y ait aucune brèche dans la gestion de l'offre dans le cadre du nouveau Partenariat transpacifique.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 409 en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Gaudreault, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Richelieu soit nommé membre de la Commission de l'administration publique en remplacement du député de Jonquière;

6 février 2018

QUE le député de Saint-Jérôme soit nommé membre de la Commission de l'administration publique en remplacement de la députée de Chicoutimi;

QUE la députée de Hochelaga-Maisonneuve soit nommée membre de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement du député de Saint-Jérôme;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire.

6 février 2018

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin de procéder à l'élection à la présidence de la Commission.

Motions sans préavis

Conformément à l'article 186 du Règlement, Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE soit révoqué l'ordre adopté par l'Assemblée, le 28 novembre 2017, qui mandatait la Commission de l'économie et du travail afin qu'elle tienne des consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau.

La motion est adoptée.

6 février 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques les 6 et 7 février 2018, à la salle Louis-Joseph Papineau;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Fédération des chambres de commerce du Québec
Conseil du patronat du Québec
Mme Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec
Association des entrepreneurs en construction du Québec
Association de la construction du Québec
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction-International
Syndicat québécois de la construction
Comité ad hoc pour la défense des droits des femmes dans la construction
FTQ-Construction
CSD-Construction
CSN-Construction
Corporation des maîtres électriciens du Québec
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

6 février 2018

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 30 janvier 2018 ainsi que le 6 février 2018, à la salle Louis-Hippolyte LaFontaine;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Coalition des associations de consommateurs du Québec

6 février 2018

Alliance pour un courtage plus fort
Intact Assurances
Regroupement des cabinets de courtages d'assurance du Québec
Option consommateurs
Corporation des assureurs directs de dommages
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Autorité des marchés financiers
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
La Protectrice du citoyen
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 février 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions, les 6, 7, 8 et 13 février 2018 à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Sûreté du Québec
Association des directeurs de police du Québec
Piétons Québec
Vélo Québec
CAA Québec
Comité moto
Code de la rue
Union des municipalités du Québec
Fédération québécoise des municipalités
Association du camionnage du Québec
Accès transports viables
Association des écoles de conduite du Québec
Association des mandataires en vérification mécanique du Québec inc.
Association des premiers répondants du Québec
Association des travailleurs en signalisation routière du Québec
Bureau d'assurance du Canada
Corporation des paramédics du Québec
Éduc'alcool
Union des producteurs agricoles
Fédération des transporteurs par autobus
Fédération québécoise des sports cyclistes
Fondation québécoise d'éducation en sécurité routière
Front Commun Motocycliste
Institut national de santé publique du Québec
Les mères contre l'alcool au volant - MADD Canada
Office des personnes handicapées du Québec

6 février 2018

Trajectoire (Transport 2000 Québec)
Vivre en ville
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 140, Loi concernant les services dont bénéficie un ancien premier ministre, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le 8 février 2018, à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine;

6 février 2018

QU'à cette fin, la Commission entend les organismes suivants :

Commissaire à l'éthique et à la déontologie
Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions démocratiques
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
M. Yves Boisvert, professeur titulaire en éthique et gouvernance publique à l'ÉNAP

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 février 2018

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques les 6 et 7 février 2018;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Fédération des commissions scolaires du Québec
Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Comité de gestion de la taxe scolaire de Montréal
Association of Administrators of English Schools of Quebec
Association des directions générales des commissions scolaires
Fédération des comités de parents du Québec
Conseil supérieur de l'éducation

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

6 février 2018

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 7 février 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Ouellet (René-Lévesque).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance du transport aérien régional pour l'économie des régions, le tourisme et la capacité des Québécois de se déplacer sur leur territoire;

QU'elle rappelle que le transport aérien régional assure la vitalité et l'occupation dynamique du territoire;

QU'elle dénonce avec force le coût 55 % supérieur des liaisons aériennes régionales au Québec comparativement à l'Ontario;

QU'elle reconnaisse la position dominante d'Air Canada et sa volonté d'écarter ses concurrents potentiels comme les causes principales de ce problème;

QU'elle réclame du gouvernement du Québec, dès le dépôt de son prochain budget, la mise en place d'un programme de prix plancher pour les dessertes régionales, impliquant un mécanisme de compensation financière permettant d'assurer le respect du prix plancher;

QUE ce programme soit en vigueur avant la fin du printemps, à temps pour la saison touristique estivale de 2018.

Puis, il informe l'Assemblée que le projet de loi ayant pour titre « Loi prévoyant diverses mesures concernant l'exploration minière » inscrit en préavis déjà parus au *Feuilleton et préavis* du 10 novembre 2017 à l'article a, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a été retiré à la demande du leader du gouvernement.

6 février 2018

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, ainsi que les amendements transmis par M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier).

Les amendements sont déclarés recevables. Par contre, les amendements transmis par M. Spénard (Beauce-Nord) et par M. Khadir (Mercier) sont identiques. En application de l'article 252 du Règlement et afin d'en éviter la répétition, en tenant compte de l'ordre de réception, seul l'amendement de M. Spénard (Beauce-Nord) sera mis aux voix.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 5 février 2018, adressée à Mme Liette Larrivée, sous-ministre au ministère de la Sécurité publique, par M. Yves Morency, directeur général par intérim à la Sûreté du Québec, concernant le climat de travail à l'Unité permanente anticorruption.

(Dépôt n° 3976-20180206)

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, propose l'ajournement du débat.

Un débat s'ensuit.

6 février 2018

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **410** en annexe)

Pour : **44** Contre : **57** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions.

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 107, Loi visant à accroître la compétence et l'indépendance du commissaire à la lutte contre la corruption et du Bureau des enquêtes indépendantes ainsi que le pouvoir du directeur des poursuites criminelles et pénales d'accorder certains avantages à des témoins collaborateurs, ainsi que sur les amendements transmis par M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier).

Le débat est ajourné au nom de Mme Fournier (Marie-Victorin).

6 février 2018

À 21 h 30, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 7 février 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

6 février 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), Mme D'Amours (Mirabel), M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé) :

(Vote n° 409)

POUR - 107

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Melançon (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Morin (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Girard (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (IND)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Heurtel (PLQ)	(Vachon)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Surprenant (IND)
Bourcier (PQ)	Iracà (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	
Couillard (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)	
D'Amour (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
David (PLQ)	Lelièvre (IND)	Rotiroti (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	
		(Montarville)	

6 février 2018

Sur la motion d'ajournement de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle :

(Vote n° 410)

POUR - 44

Bergeron (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)
Bourcier (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(René-Lévesque)	Schneeberger (CAQ)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Soucy (CAQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	(Lévis)	Therrien (PQ)
Fournier (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (IND)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Hivon (PQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 57

Anglade (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Simard (PLQ)
Auger (PLQ)	Couillard (PLQ)	Leitão (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bernier (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Saint-Laurent)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Rousselle (PLQ)	